

## Rappel de produit de la société MARMA

26/03/2021

**Rappel** de MARMA

**Produit** : Purée de sésame tahin bio (280g) de la marque Perl'amande

**Nature du problème**: teneur trop élevée en résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène) sur les graines de sésame.

En accord avec l'AFSCA, MARMA retire la Purée de sésame tahin 280g de la vente et rappelle ce produit auprès des consommateurs en raison d'une teneur trop élevée en résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène) sur les graines de sésame.

MARMA demande à ses clients de ne pas consommer ce produit et de le ramener au point de vente dans lequel il a été acheté, où il leur sera remboursé.

### Description du produit

- Nom du produit : Purée de sésame tahin
- Marque : Perl'amande
- Date de durabilité minimale (DDM): 04/11/2022
- Période de vente : du 01/04/2020 au 30/06/20
- Nature de l'emballage : pot en verre
- Poids : 280g



**Le produit a été vendu via différents magasins bio en Belgique.**

Pour toute **information complémentaire**, contactez :

Nick Portauwe

E-mail: [nick@marma.be](mailto:nick@marma.be)